

Le Maire



Jean-Louis COLL

72 ans, 4 enfants, 3 petits enfants

Professeur émérite Toulouse II

Maire de Pinsaguel

Vice-président de la Communauté
d'agglomération du Muretain

Rôle du Maire

Le Maire est élu par le Conseil Municipal pour un mandat de 6 ans renouvelable. Il représente à la fois l'autorité municipale mais également l'Etat dans la commune.

Son rôle au nom de la commune :

- il est l'organe exécutif et à ce titre, il prépare et préside le conseil municipal et veille à l'exécution des délibérations, signe les contrats de marchés, travaux, achats. Il peut déléguer ses pouvoirs à ses adjoints.
- il dispose également de responsabilités propres telles que celles d'être le chef de la police municipale et d'assurer le bon ordre et la sécurité publique, de gérer le personnel communal, de délivrer les autorisations d'urbanisme

Tout comme les délibérations du Conseil Municipal, les actes pris par le Maire sont soumis au contrôle de légalité du Préfet.

Son rôle au nom de l'Etat, sous l'autorité du Préfet ou du Procureur de la République :

- il est officier d'état civil
- il est officier de police judiciaire
- il est chargé de veiller à l'application des lois
- il organise les élections